

Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Séance plénière

Vendredi 27 janvier 2023 – 9h00 à 13h00

Rue du Lombard, 69 – Salle des séances plénières du Parlement bruxellois

Ordre du jour

1. Communications

2. Prolongation de la mission du comité d'accompagnement des commissions délibératives

3. Interpellations

- 3.1. de M. Ahmed Mouhssin adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Famille, concernant le projet d'accord de coopération relatif à la généralisation de l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) en milieu scolaire

interpellation jointe de M. Jonathan de Patoul adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Famille, concernant la nouvelle version du guide EVRAS

interpellation jointe de Mme Delphine Chabbert adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Famille, concernant l'accord de coopération historique concernant l'EVRAS

et interpellation jointe de Mme Viviane Teitelbaum adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Famille, concernant le guide pour l'EVRAS et l'accord de coopération

- 3.2. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Fonction publique, concernant les différentes évolutions relatives aux mécanismes de contrôle interne de l'administration et de contrôle d'octroi des subventions
- 3.3. de M. Jamal Ikazban adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de l'Egalité des chances, et à M. Alain Maron, ministre en charge de l'Action sociale, concernant le Plan de pauvreté au regard des inquiétudes du Bureau du Conseil consultatif bruxellois francophone de la Santé et de l'Aide aux personnes ainsi que de l'Interfédération ambulatoire – IFA

Vendredi 20 janvier 2023

- 3.4. de M. Jonathan de Patoul adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant la promotion d'une alimentation saine et le suivi de la résolution visant à la mise en place d'un Plan interfédéral de lutte contre la consommation excessive de sucres ajoutés

et interpellation jointe de M. Jamal Ikazban adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant la consommation de sucre en Promo Santé

- 3.5. de M. Gaëtan Van Goidsenhoven adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant le suivi des chantiers sur le Campus du CERIA

4. Questions orales

- 4.1. de Mme Gladys Kazadi adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Famille, concernant les mesures d'aide et d'accompagnement pour les mères en situation de dépression post-partum

- 4.2. de M. Ahmed Mouhssin adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de l'Egalité des chances, et à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de l'Enseignement, concernant la mise en œuvre de l'application CyberHelp au sein des écoles de la Commission communautaire française

- 4.3. de Mme Nicole Nketo Bomele adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant le suivi apporté par la Commission communautaire française à la stratégie interfédérale 2022-2028 pour une génération sans tabac

- 4.4. de M. David Weytsman adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant la santé mentale des Bruxellois

et question orale jointe de M. David Weytsman adressée à Mme Barbara Trachte, ministre-présidente en charge de la Promotion de la santé, et à M. Alain Maron, ministre en charge de la Santé, concernant la santé mentale des indépendants

- 4.5. de M. Ahmed Mouhssin adressée à M. Rudi Vervoort, ministre en charge de la Politique d'aide aux personnes handicapées, concernant les arrêtés d'exécution du décret Inclusion pour les centres de jour et les centres d'hébergement

5. Question(s) d'actualité

(Conformément à l'article 89.4 du Règlement, les questions d'actualité doivent parvenir à la présidence au plus tard à 10h00)

fixée(s) à 13h00.

Les membres sont priés de se munir des documents qui leur ont été adressés
(ceux-ci peuvent être consultés sur le site internet du Parlement dans la mesure de leur disponibilité).

Toute information complémentaire peut être obtenue au 02.504 96.21